

EN 1979 :

L'INCENDIE DES MINIMES.

Le samedi 24 et le dimanche 25 novembre 1979, on joue le film *Hair*. Pour la semaine suivante, le projectionniste avait prévu *La Tour infernale*...

« Le cinéma de Decize entièrement détruit par un incendie. Le feu s'est communiqué à un entrepôt voisin. Les dégâts sont considérables.

Dans la nuit de mercredi [28] à jeudi [29 novembre 1979], un incendie d'une rare violence éclatait à Decize. Lorsque les trois coups de la sirène retentirent sur la ville endormie, vers 1 h 30 du matin, le sinistre avait déjà pris des proportions très inquiétantes.

Dans un bâtiment du Couvent des Minimes, le cinéma Rex était la proie des flammes, et déjà plus rien ne pouvait être fait pour le sauver lorsque l'alerte fut donnée.

Le cinéma Rex était installé dans l'ancienne église du Couvent des Minimes qui avait été refaite au XVII^e siècle. Ce bâtiment très imposant bénéficiait d'une formidable charpente en châtaignier, véritable œuvre d'art en elle-même.

C'est non seulement l'unique salle de cinéma de Decize qui disparaît mais, avec elle, un ouvrage d'art.

De tout cela il ne reste que les murs et encore l'immense pignon triangulaire a beaucoup souffert et se trouve lézardé. L'accès aux alentours en est d'ailleurs interdit au public. Les flammes n'ont rien épargné, sauf les deux films qui se trouvaient dans la salle de projection. Dans les sièges, dans le plancher, le plafond et la charpente, le feu a trouvé un combustible idéal. Fort heureusement, ce sinistre n'a fait aucune victime.

Le cinéma se trouve situé au sommet du rocher où se regroupe la vieille ville, dans un très dense amoncellement de maisons accolées, et surplombe toutes les rues de la proche agglomération. Le brasier était immense et libérait de très nombreuses escarbilles incandescentes qui, projetées dans les airs, étaient emmenées au gré du vent. Vers 1 h 45, on circulait en ville sur de multiples braises.

Malgré l'exiguïté des lieux d'opération et les difficultés d'accès, les hommes du lieutenant Jacquelin, qui commande le corps des sapeurs-pompiers de Decize, furent opérationnels en un temps record.

Dès son arrivée, le lieutenant Jacquelin prenait l'heureuse initiative de mettre en batterie cinq grosses lances mais le sinistre était tel qu'on ne pouvait espérer sauver le bâtiment et tout espoir fut perdu lorsque la

charpente s'écrasa dans un bruit lugubre.

Pendant que l'incendie commençait à gagner la tour du couvent, une énorme poutre incandescente tombait chez M. Jean-Claude Doidy, le voisin le plus proche, dont le dépôt de perruques, cosmétiques et fournitures pour coiffeurs était à son tour victime des flammes. Dans les produits alcoolisés et les bombes aérosols, le feu fit à nouveau des ravages.

M. Doidy estime son préjudice, à première vue, à 25 millions d'anciens francs. Il venait de terminer cette installation.

Le Couvent des Minimes, en réfection depuis plusieurs mois, aurait pu, lui aussi, être détruit en entier. En effet, le feu s'est arrêté à quelques mètres seulement d'un plancher d'un autre corps de bâtiment tout aussi important.

Dans ce cas, l'incendie du couvent aurait été général et se serait communiqué à tout le centre-ville qui aurait été détruit comme il le fut déjà en 1554¹.

Pour l'AGECIREX, l'association qui était responsable du cinéma Rex, et son gérant, M. Elie Poulard, les pertes sont extrêmement lourdes. Toute la salle avait été refaite, y compris les fauteuils et le plancher, il y a environ un an.

Pour la municipalité qui est propriétaire du bâtiment, les dégâts s'élèvent à de nombreuses dizaines de millions d'anciens francs.

La dernière projection avait eu lieu dimanche dernier. En quittant les lieux, le personnel a, comme à chaque fois, coupé le disjoncteur. L'hypothèse d'un court-circuit semble donc écartée.

La brigade de gendarmerie enquête actuellement sur les causes de ce sinistre très important². »

Une commission composée du maire, M. Théodore Gérard, de M. Lamy, chef des services techniques, de M. René Volut, adjoint au maire, de M. Poulard, gérant du cinéma, de l'architecte des Monuments Historiques et de plusieurs experts des assurances, visite les lieux le 5 décembre : l'installation de la cabine de projection est hors de cause, elle obéit aux normes de sécurité. Un échafaudage tubulaire renforce provisoirement le pignon et l'accès à la petite place est interdit aux piétons et aux véhicules³.

Et, dernier hasard du calendrier, le vendredi 7 décembre, la presse annonce que l'association *58-Century-Fox*, animée par le cinéphile Daniel

1 Erreur du rédacteur de l'article : le feu qui ravagea Decize s'est produit le 15 septembre 1559.

2 Article de Christian Charriot, *Le Journal du Centre*, 30 novembre 1979, page 2 ; même article dans *La Montagne* du même jour avec le titre : **Decize : on a frôlé la catastrophe.**

3 *Le Journal du Centre* et *La Montagne* des 1^{er} et 6 décembre 1979.

Fallet, prépare un reportage sur Decize...

Après l'incendie, les locaux des Minimes, abandonnés depuis la fermeture de l'école, en 1967, sont ouverts à tous les vents, donc promis au pillage et aux dégradations... Une décision urgente doit être prise par la municipalité de Decize, afin de restaurer l'ancien couvent et lui donner une nouvelle vie.

PUBLICITE :

Mme MARTINET, 7 rue de la République DECIZE
Magasin spécialisé en corsetterie agréé par la Sécurité Sociale
Lingerie et détente.

Maroquinerie - Cadeaux - Jouets

G. CLEMENT

15 rue de la République - 58300 DECIZE - Tél. 25 15 86

ECONOMIE :

L'entreprise J.-P. Guyot, route des Feuillats, fabrique des serres en V.L.G. (1,30 x 1,20 m), des canoës en fibre de verre (14 kg) et des kayaks (12 kg).

SPORTS & LOISIRS :

L'Office de Tourisme-Syndicat d'Initiative.

Présidé par Roger Ferret, l'O.T.S.I. de Decize, qui gère depuis plus de vingt ans le Stade Nautique, améliore sans cesse les installations propices aux loisirs des touristes et des Decizois. Récemment une aire de pique-nique a été aménagée à l'extrémité de la pointe des Halles, un circuit santé à Caquerêt. Des excursions, des croisières sur la péniche Aster, des visites de la ville sont proposées pendant la belle saison. Cette année, le S.I. a organisé avec M. Tchang l'exposition des 3 et 4 mars, consacrée aux minéraux et fossiles.

Au camping.

La saison 1977 avait été médiocre (28214 nuitées seulement, après le record de 1976 : 43661 nuitées). En 1978, la remontée s'est esquissée (39570 nuitées). Cette année, le record est approché (43341 nuitées), ce qui laisse augurer un avenir rassurant. Les campeurs français sont désormais un peu moins nombreux que les étrangers (4446 contre 4515). Parmi les nationalités étrangères, ce sont les Néerlandais qui fréquentent le plus

volontiers notre camping, suivis par les Britanniques et les Allemands.

L'Association Decizoise pour les Echanges Internationaux (A.D.E.I.)

Créée en 1967, à la suite du jumelage avec Betzdorf, cette association s'occupe avant tout des échanges avec cette ville allemande ; elle aide les établissements scolaires dans tous les voyages à l'étranger et elle espère que bientôt Decize sera jumelée avec une ville anglaise...

Vol de nuit.

Le 10 novembre 1979, le public decizois a pu découvrir un court-métrage de 20 minutes, réalisé par la 58 Century Fox. « *Vol de nuit* » a été préparé pendant près de deux ans par Laure Grand, Olivier Pierre, Daniel Fallet, Eric Kustler, Pierre Bertin, Valérie Fallet, Nathalie Bertin, Isabelle Lacourt et d'autres bénévoles, membres de l'association. Les gendarmes, le gardien du camping et des employés de la SNCF ont aussi collaboré à ce film.

André GONIN - 45 route de Moulins - 58300 DECIZE - Tél. 25 01 31

Bières - Limonade - Sodas - Eaux minérales -

Charbons toutes provenances.

Chantiers et magasins : 9 rue des Quatre-Vents.

